A l'occasion des 10 ans de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées,

Le Comité d'Entente dévoile les résultats de l'Enquête IFOP « Regards croisés : 10 ans après la promulgation de la loi handicap, quel est l'état de l'opinion ? » :

Entre avancées limitées et espoirs déçus

La loi handicap de 2005 était ambitieuse et devait largement améliorer la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leur famille. Dix ans après les personnes concernées constatent plutôt une stagnation voire une dégradation de leur situation, malgré quelques améliorations limitées. Les deux piliers de la loi que sont «l'accessibilité » à la société (école, emploi, cadre bâti) et la « compensation » sont encore loin d'être effectifs.

Si la perception du grand public rejoint en plusieurs points celle des personnes concernées par le handicap, les élus interrogés sont en net décalage et bien loin de la réalité vécue par les personnes handicapées.

Découvrez le dossier de presse du Comité d'Entente et la présentation de l'enquête IFOP en pièces jointes.

Cliquez ici pour visualiser la pièce jointe : 2015_DPCE_EnqueteIFOP.pdf
Cliquez ici pour visualiser la pièce jointe : PresentationCEConfIfop.pdf